

«Forte irritation à l'encontre de de Gaulle» dans Süddeutsche Zeitung (16 janvier 1963)

Légende: Le 16 janvier 1963, le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung analyse les réactions hostiles à l'égard de la France suite au refus du général de Gaulle d'accepter l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes.

Source: Süddeutsche Zeitung. Münchner Neueste Nachrichten aus Politik, Kultur, Wirtschaft und Sport. Hrsg. Dürrmeier, Hans ; R Herausgeber Proebst, Herman. 16.01.1963, Nr. 14; 19. Jg. München: Süddeutscher Verlag. "Starke Verärgerung über de Gaulle", auteur:Paulus, E.G. , p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/forte_irritation_a_l_encontre_de_de_gaulle_dans_suddeutsche_zeitung_16_janvier_1963-fr-297e92f6-1639-4ccd-a48f-5fde7be3b7e6.html

Date de dernière mise à jour: 06/07/2016



Fort irritation à l'encontre de de Gaulle

La France s'isole à Bruxelles

Les cinq partenaires de la CEE restent résolus à imposer l'admission de l'Angleterre même contre la volonté de de Gaulle

De notre correspondant E. G. Paulus

Bruxelles, le 15 janvier – En dépit du refus du président de Gaulle à l'égard de la pleine adhésion de Londres au Marché commun européen, les partenaires de la France au sein de la CEE sont résolus à mener à bien les négociations sur l'adhésion britannique. Peu avant la réunion du Conseil des ministres avec le négociateur britannique Heath à Bruxelles, les différentes délégations ont fait, mardi dernier, des déclarations épluchant point par point les arguments de de Gaulle contre une adhésion de la Grande-Bretagne et soulignant la nécessité d'une collaboration britannique totale et responsable à l'oeuvre d'unification européenne.

Au nom de la délégation de Bonn, le ministre des Affaires étrangères Schröder a fait une déclaration selon laquelle le point de vue allemand n'a pas changé. Pour des raisons politiques et économiques souvent exposées, il serait souhaitable que l'Angleterre devienne membre à part entière de la CEE. L'Allemagne est d'avis qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre, il sera possible de trouver des compromis sur toutes les questions encore en suspens. Quant aux affirmations faites par de Gaulle, elles ont été corrigées comme suit par les Allemands:

1. La Grande-Bretagne a accepté dès le début des négociations, sans restriction, le tarif extérieur commun de la CEE et elle est disposée à adopter dès son adhésion, d'un seul coup, les mesures douanières adoptées entre-temps par les Six, ce qui n'est pas nécessaire d'après le Traité de Rome. L'Angleterre a renoncé aux préférences du Commonwealth et se contente de mesures transitoires.
2. La Grande-Bretagne a accepté tant les dispositions agricoles du Traité de Rome que les décisions de la Communauté sur l'agriculture, et réclame uniquement des allègements pour la période de transition. Mais, pendant la période de transition, la politique agricole des Six continuera également de varier considérablement d'un État membre de la CEE à l'autre.
3. La Grande-Bretagne a déclaré que ses relations avec les États de l'AELE prendraient fin le jour de son adhésion à la CEE.

Il faut en outre se rendre à l'évidence que pour un partenaire aussi important que la Grande-Bretagne, l'association n'est pas une solution. Ce n'est qu'en tant que membre à part entière de la CEE que l'Angleterre pourra collaborer à la réalisation des objectifs politiques de la Communauté. Dans sa déclaration, la délégation allemande renvoie aussi au préambule et à l'article 237 du Traité de Rome qui stipule explicitement que tout État européen peut demander à devenir membre à part entière de la CEE.

Le ministre des Affaires étrangères Spaak a affirmé qu'il trouvait cette déclaration de Schröder particulièrement importante. Pour sa part, il a déclaré que le gouvernement belge ne pouvait se rallier à une politique d'acharnement telle que le chef de l'État français voudrait l'appliquer à l'Angleterre. Les cinq partenaires de la CEE avaient également manifesté les plus grands égards à la France, en 1956, lorsqu'elle avait appliqué un protectionnisme économique total, alors que les autres partenaires de la CEE menaient une politique de libre-échange. Une série d'exceptions et de réglementations spéciales avaient été accordées à la France. Les difficultés que la France avait opposées à ses partenaires lors de la conclusion du traité sur la CEE avaient été au moins aussi importantes que les difficultés rencontrées dans les négociations avec l'Angleterre. L'Angleterre pouvait avoir des relations spéciales avec les États du Commonwealth tout comme on avait accordé des relations spéciales à la France avec les États africains.

Spaak a poursuivi en déclarant que les négociations montreront s'il est nécessaire que certains partenaires de

la CEE recourent entre eux à des votes pour définir la voie à suivre. Quoi qu'il en soit, le gouvernement belge considère qu'il est absolument nécessaire que cette semaine de négociation aboutisse à des résultats positifs.

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères Luns a déclaré que son gouvernement approuve pleinement les propos de Spaak. Un porte-parole de la délégation italienne a également souligné la nécessité de poursuivre les négociations avec la Grande-Bretagne et, faisant allusion à la conférence de presse tenue la veille par de Gaulle, il a estimé que de telles déclarations n'étaient pas contraignantes pour la Communauté des Six.

Les déclarations de de Gaulle avaient semé la déception et la consternation lors de la conférence de Bruxelles. Certes, on savait que de Gaulle n'était pas très intéressé à voir aboutir les négociations avec l'Angleterre, mais on ne s'attendait pas à ce qu'il éconduise les Anglais «avec une brutalité aussi cynique», comme l'a dit un diplomate du Benelux, et les «renvoie parmi les valets» en leur proposant l'association.

Edward Heath, lord du Sceau privé, a pourtant déjà expliqué qu'il n'était pas question de négocier une association. L'Angleterre n'est pas intéressée par une association avec la CEE.

Le résultat de l'attitude de de Gaulle est la formation d'une résistance commune à Bruxelles, qui menace d'isoler la France. Quand Spaak a déclaré qu'il fallait limiter la période de transition au 1^{er} janvier 1970, mais qu'il fallait faire des concessions à l'Angleterre pendant la période de transition, on a vu dans quel sens les Cinq voulaient se diriger pour parvenir à un compromis. Dans les prochains jours, la France devra montrer jusqu'où elle est prête à s'associer aux compromis que ses partenaires veulent faire à l'Angleterre.